



SOCIÉTÉ

Des facs refusent d'appliquer Parcoursup

Certains présidents d'université et enseignants-chercheurs contestent le principe du classement des candidatures prévu par la nouvelle plateforme d'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur.

PAUL DE COUSTIN ET LOUIS HEIDSIECK

ORIENTATION « *Parcoursup* soulève de nombreuses interrogations et critiques. » Pour Nathalie Dompnier, présidente de l'université Lyon-II, le nouvel outil de répartition des candidatures des lycéens dans l'enseignement supérieur rencontre des contestations légitimes. Opposée au principe du classement des élèves prévu sur la plateforme, elle propose « *d'accepter sans condition toutes les candidatures, tous baccalauréats confondus, dans les filières qui ne sont pas sous tension* ». Tous les vœux seront classés *ex aequo*. À l'université de Bordeaux-Montaigne et de Poitiers, les présidents d'établissement ont pris des décisions similaires. Idem à Pau, où, dans 16 parcours, dont le droit, l'économie et les mathématiques, les lycéens inscrits rece-

vront tous un « oui », même si le nombre de demandes est largement supérieur à l'offre. Frédéric Tesson, le vice-président de l'université, mise sur la défection habituelle de la plupart des candidats. « *En droit, nous avons 2500 demandes pour 500 places, dit-t-il. Mais nous dirons "oui" à tout le monde car nous savons d'expérience que cette filière ne devrait pas, chez nous, être en sureffectif.* » Au risque de devoir accueillir tous ceux qui décideront de venir...

3000 candidats pour 620 places

À Pau comme à Lyon, les parcours historiquement « en tension », où le nombre d'inscrits excède chaque année le nombre de places à l'issue de la procédure, suivront en revanche les dispositions prévues par Parcoursup.

Des enseignants-chercheurs, premiers concernés par les commissions prévues



par la loi pour classer les étudiants, font aussi barrière à Parcoursup. Comme à Lille, où les enseignants de sciences politiques refusent d'établir un classement. «*On est 15 enseignants pour 2500 demandes*, explique Rémi Lefebvre, professeur de sciences politiques. *Jamais on n'aura le temps d'étudier les dossiers.*»

En l'absence de commission, l'enseignant craint néanmoins que «*l'université ne classe par un algorithme*». Guillaume Mazeau, de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, explique que la commission des vœux en histoire, dont il fait partie, va organiser un vote électronique pour décider de la marche à suivre. Le département attire 3000 candidats pour environ 620 places disponibles. Lui est clairement opposé au principe du classement, et veut «*mettre tout le monde ex aequo*». L'autre solution soumise au vote sera de «*classer avec des*

critères raisonnables», définis par la commission et différents de ceux prévus par Parcoursup.

Pour Gilles Roussel, président de la Conférence des présidents d'université (CPU), les établissements qui prennent le risque d'accepter tout le monde «*vont être obligés de les accueillir dans de mauvaises conditions, quitte à fermer les locaux s'il y a des problèmes de sécurité*», si les inscriptions se confirment. «*Par définition, la loi impose d'accueillir tous les candidats dans la limite des capacités d'accueil*», indique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur. «*Si les conditions de sécurité sont respectées, il n'y a aucun problème à ce que ces universités répondent "oui" à toutes les candidatures!*» Pour les filières en tension, le ministère insiste sur «*les 22000 nouvelles places*» créées et «*le milliard d'euros investi*». ■